



Déclaration FSU CSAD 11 février 2025

Dans des circonstances d'instabilité politique chronique, François Bayrou a été nommé premier ministre et a décidé la poursuite de la ligne libérale et conservatrice de ces prédécesseurs.

Dès son discours de passation, il a mis l'accent sur la nécessité de maîtriser la dette publique, élément de discours politique entendu de très nombreuses fois pour justifier une diminution de la dépense publique. Le budget récemment adopté par 49.3 laisse augurer de la poursuite des politiques budgétaires qui asphyxient les services publics et la solidarité collective.

Même si la perspective des trois jours de carence est a priori écarté, il reste pour la FSU inadmissible qu'un jour de carence soit maintenu et que le passage à 90 % de la rémunération des CMO ne soit pas définitivement abandonné.

Pour l'éducation, Elisabeth Borne est devenue la 6eme ministre de l'Education nationale depuis 2022. Dans ses vœux envoyés aux personnels, elle affirme que toutes les réformes menées dans l'Education nationale n'ont pas été comprises, comme le choc des savoirs. Le refus de la FSU du choc des savoirs ne repose pas sur un problème de non-compréhension des objectifs de cette politique éducative régressive, mais bien au contraire de la volonté de construire une autre politique éducative se donnant comme objectif la réussite scolaire de tous les élèves et étudiants sans organiser un tri scolaire dès les premières années de scolarité. La question des évolutions des postes budgétés pour la rentrée 2025 nous intéresse particulièrement dans notre instance.

Dans la loi de finance 2025, si la création de 2 000 emplois supplémentaires d'AESH et la non-suppression de 4 000 emplois d'enseignants sont une bonne mesure mais qui, cependant, ne permet pas de compenser la dégradation des taux d'encadrement liée aux choix budgétaire en défaveur de l'Education depuis 2017. Loin de là ... Pour rappel, il manque nationalement 10 000 postes dans le second degré pour retrouver les taux d'encadrement de 2017.

La FSU déplore également que, dans ce contexte de restriction budgétaire, les personnels des collèges et lycées aient appris, bien souvent par des voies détournées et non par une communication officielle, le gel, à compter du 31 janvier, des fonds alloués à la part collective du Pass culture. Cette décision est un renoncement aux conséquences désastreuses pour nos élèves. Une fois encore, la méthode employée est bien peu respectueuse du travail des personnels. Dans notre département, aux collèges de Pia, d'Elne, Madame de Sévigné à Perpignan ou au lycée de Canet, des projets doivent être annulés ... Nous exigeons le maintien du budget alloué à la part collective du Pass culture pour l'année scolaire 2024-2025 et que les projets initiés cette année puissent tous être menés à leur terme pour les élèves et par respect pour tous les personnels engagés.

Dans un calendrier particulièrement complexe et tendu à cause de la consigne académique donnée de remontée des TRMD des collèges et lycées pour le 14 février prochain, la FSU rappelle l'exigence du respect des compétences de chacune des instances départementales et académiques dans ce domaine.

La FSU déplore que certains chefs d'établissement aient encore tenté de tenir les CA avant ce CSASD en justifiant ce choix par les demandes de remontées de la DSDEN. Nous remercions madame la DASEN de son intervention pour rappeler la réglementation.

La FSU tient également à rappeler que les conseils pédagogiques ne doivent en aucun cas remplacer les CA, seules instances habilitées à se prononcer sur les conséquences du TRMD de l'établissement.

La FSU s'inquiète également de la poursuite de la mise en place des groupes en français et mathématiques en classe de sixièmes et cinquièmes alors que le Conseil d'État a bien annulé l'arrêté et de la note de service de mars 2024 qui organisaient ces groupes de niveau, une victoire syndicale de la FSU d'ailleurs ... Jusqu'à preuve du contraire, aucun nouveau texte n'a encore été publié.

La FSU demande donc que les moyens soient réaffectés pour diminuer les effectifs par classe, pour rétablir les dédoublements, les options supprimées et l'heure de technologie en Sixième.

Une fois de plus la rentrée 2025 dans les Pyrénées Orientales s'annonce compliquée. En effet, malgré les annonces répétées de baisse, les effectifs restent stables (+ 3 élèves hors Segpa) dans l'ensemble des 31 collèges du Département pour la rentrée 2025.

Les prévisions d'effectifs des services pour la rentrée 2025 présentent quelques points d'interrogations sur lesquels nous reviendrons en détail tout à l'heure avec une crainte de sous-estimation des effectifs dans 8 établissements (allant jusqu'à 24 élèves à Elne par exemple).

Nous remercions les services pour la communication du document faisant état des prévisions par niveau pour chaque établissement, que nous demandions depuis plusieurs années.

Par contre, nous regrettons encore une fois l'absence d'un groupe de travail sur les effectifs en amont de cette instance qui nous semble indispensable.

Les moyens alloués à notre département demeurent très insuffisants malgré une dotation globale en hausse de 77 heures :

- le H/E des P.O est de 1,16 soit le plus faible de l'académie.

- l'IPS censé être un indicateur pris en compte dans la distribution des moyens, ne s'avère être souvent qu'une donnée pour agrémenter un tableau, rien de plus. Les Pyrénées Orientales sont littéralement délaissées par le Rectorat : l'IPS est de 94,3 (77,2 pour Perpignan) quand la moyenne Académique se trouve à 103.

Face à cette pénurie de moyens, la répartition des heures est inégale et certains établissements perdent ainsi de nombreuses heures : Prades, Thuir, Cabestany, Elne, Bourg Madame, Saint André, Millas ou Saint Estève perdent 26 heures, Saint Laurent 42 heures ...

La FSU réclame en urgence des moyens supplémentaires pour faire face aux effectifs chargés dans notre département, mais aussi et surtout tenir compte de la situation économique et sociale locale particulièrement dégradée, et offrir à tous les collégiens de l'enseignement public les conditions nécessaires à leur réussite scolaire. Aujourd'hui, l'ensemble des experts reconnaissent que les Pyrénées-Orientales, et en particulier Perpignan, sont fortement marquées par une ségrégation sociale et scolaire. La semaine dernière, lors d'une conférence dans notre département, l'ancienne ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a même évoqué le terme de "séparatisme". Ces constats confirment et renforcent les analyses et les revendications portées par la FSU sur ce sujet.

Pour être au niveau du H/E moyen de l'académie (1,18), il manque 329 heures à notre dotation départementale, soit plus de 18 ETP, sans prendre en compte notre IPS, le plus bas de l'académie. Madame la DASEN, nous vous demandons solennellement d'intervenir auprès de madame la Rectrice pour que les Pyrénées-Orientales ne soient plus sous dotés et discriminés. Face à cette situation alarmante, l'État et les collectivités locales doivent impérativement mettre en place un observatoire de la mixité scolaire accompagné d'un plan d'urgence pour l'éducation dans notre département. C'est, et ça restera, le combat prioritaire de la FSU 66.